



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE.

### TAMPONS ENCREURS, PLASTIC INKS

Version: 1

Date de mise a jour: 24/01/2002

#### 1 - IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ ENTREPRISE.

**Préparation :**

Nom: TAMPONS ENCREURS, PLASTIC INKS

Code du produit: TE

**Société/Entreprise :**

Raison Sociale: TIFLEX .

Adresse: B.P. 3.01450.PONCIN.FRANCE.

Téléphone : 04.74.37.33.33. Fax :04.74.37.33.45.

Telex :.

N° de téléphone d'urgence: 01.45.42.59.59.

Société/Organisme: I.N.R.S..

**Usage normal :**

#### 2 - INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS.

**Substances Dangereuses  
représentatives :**

(présente dans la préparation à une concentration suffisante pour lui imposer les caractères toxicologiques qu'elle aurait à l'état pur à 100%).

Cette préparation ne contient aucune substance dangereuse de cette catégorie.

**Autres substances apportant un  
danger :**

Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

**Substances présentes à une concentration inférieure au seuil minimal de danger :**

603-057-00-5 Cas 100-51-6 EEC 202-859-9 ALCOOL BENZYLIQUE  
Concentration  $\geq 0.00\%$  et  $< 2.50\%$ . Symbole: Xn R: 20/22

**Autres substances ayant des Valeurs Limites d'Exposition professionnelle :**

Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

**Autres composants :**

---

### 3 - IDENTIFICATION DES DANGERS.

Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse pour la santé par la directive 88/379/CEE et 93/18/CEE.  
Ce produit n'est pas classé comme inflammable. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.

**Autres données :**

---

### 4 - PREMIERS SECOURS.

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.  
NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

**En cas d'exposition par inhalation :** En cas d'inhalation massive transporter le patient à l'air libre et le garder au chaud et au repos.

**En cas de projections ou de contact avec les yeux :**

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées.  
Adresser le sujet chez un ophtalmologiste, notamment s'il apparaît une rougeur, une douleur ou une gêne visuelle.

**En cas de projections ou de contact avec la peau :**

Enlever les vêtements imprégnés et laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utiliser un nettoyeur connu. NE PAS utiliser des solvants ou des diluants.

**En cas d'ingestion :**

En cas d'ingestion, si la quantité est peu importante, (pas plus d'une gorgée), rincer la bouche avec de l'eau et consulter un médecin. En cas d'ingestion accidentelle appeler un médecin pour juger de l'opportunité d'une surveillance et d'un traitement ultérieur en milieu hospitalier, si besoin est. Montrer l'étiquette.

---

## **5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE.**

Non concerné.

**En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont :**

**Moyens d'extinction à ne pas utiliser :**

**Equipement spécial pour les intervenants :**

---

## **6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE.**

**Précautions individuelles :**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

**Précautions pour la protection de l'environnement :**

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

**Méthodes de nettoyage :**

Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants.

---

## **7 - MANIPULATION ET STOCKAGE.**

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le produit.

**Manipulation :** Manipuler dans des zones bien ventilées.

**Prévention des incendies :** Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

**Equipements et procédures recommandés :**

**Equipements et procédures interdits :**

**Stockage :**

---

## 8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE

**Mesures d'ordre technique :** Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.

**Valeurs limites d'exposition selon INRS ND 2098-174-99 et ND 2114-176-99:** Substance de cette catégorie inconnue.

**Valeurs limites d'exposition selon 2000/39/CE et 98/24/CE:**

VME-ppm: VME-mg/m<sup>3</sup>: VLE-ppm: VLE-mg/m<sup>3</sup>:

Notes :

**Equipements de protection respiratoire :** Lorsque les travailleurs sont confrontés avec des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.

**Protection des mains :** Des crèmes protectrices peuvent être utilisées pour des parties exposées de la peau, elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit. En cas de contact avec les mains prolongés ou répétés, utiliser des gants appropriés.

**Protection des yeux et du visage :** Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquide.

**Protection de la peau :**

---

## 9 - PROPRIETES PHYSIQUES

Masse Volumique: > 1

Caractère Acide-Base de la préparation: Neutre.

Solubilité de la préparation dans l'eau: Insoluble.

Tension de vapeur à 50 °C. des composants volatils: inférieure à 110kPa (1.10 bar).

Etat Physique: Liquide Visqueux.

Intervalle de PE: non concerné.

Quand la mesure du pH est possible, sa valeur est: non précisée.

Température d'auto-inflammation: non précisé.

Température de décomposition: non précisé.

Intervalle de température de fusion: non précisé

Température moyenne de distillation des solvants contenus: non précisé

**Autres données :**

---

## 10 - STABILITE ET REACTIVITE

Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxyde d'azote.

**Conditions à éviter :**

**Matières à éviter :**

**Produits de décomposition dangereux :**

---

## 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES.

La préparation ne contient aucune substance classée comme dangereuse selon la directive 67/548/CEE.

**En cas d'exposition par inhalation :**

**En cas d'ingestion :**

**En cas de projections ou de contact avec la peau :**

**En cas de projections ou de contact avec les yeux :**

**Autres données :**

---

## **12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES.**

Aucune donnée écologique sur la préparation elle même n'est disponible.

**Mobilité :**

**Persistance et dégradabilité :**

**Potentiel de bioaccumulation :**

**Toxicité aquatique :**

**Autres données:**

---

## **13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION.**

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

**Déchets:**

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

**Emballages souillés:**

**Dispositions locales:**

**Codes déchets (Directive 75/442/CEE, Directive 91/689/CEE relative aux déchets dangereux) :**

---

## **14 - INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS.**

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport .  
Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'ICAO/ IATA pour le transport par air.

---

## **15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES.**



La classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite <Toutes Préparations> 88/379/CEE et de ses adaptations.  
A aussi été pris en compte la directive 2000/32/CE portant 26 ème adaptation à la directive 67/548/CE (Substances dangereuses).

**Dispositions particulières :**

Nomenclature des installations classées. (France) (Pour Quantité lire Quantité totale présente dans l'installation)  
Cette préparation relève d'une nomenclature spécifique.

---

## **16 - AUTRES INFORMATIONS.**

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.